



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURÉS À L'INTERNATIONAL



### LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE CONDORCET  
89 RUE CONDORCET  
33000 BORDEAUX

### PUBLIC CONCERNÉ

Courtiers et agents d'assurances  
cherchant à compléter leur offre  
de services  
Chargés de clientèle  
professionnels et entreprises  
Entrepreneurs souhaitant  
s'implanter à l'étranger  
Consultants indépendants en  
assurances

### PRÉ-REQUIS

Maîtrise des assurances des  
entreprises et des professionnels  
Minimum 2 ans d'expérience  
dans une fonction de Chargé de  
clientèle ou d'accompagnement  
et de conseil en assurances des  
entreprises

### DÉBUT DE LA FORMATION

06/12/2018

### DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Durée : 2 jours consécutifs  
Cette formation peut être mise  
en place intra-entreprise  
D'autres sessions peuvent être  
mises en place sous réserve d'un  
effectif minimal de 5 stagiaires

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des  
compétences

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre en mesure de proposer des conseils et des services d'accompagnement d'une clientèle d'assurés présents à l'international ou souhaitant s'implanter à l'étranger  
Connaître les contraintes liées à la mise en place de couvertures d'assurances à l'étranger  
Maîtriser les enjeux juridiques et techniques de la mise en place de contrats d'assurances à l'étranger

## CONTENU DE LA FORMATION

Recueil des contraintes juridiques de l'assurance à l'étranger  
La libre prestation de services et la liberté d'établissement  
Les assurances non-admises  
La réassurance facultative  
Les programmes internationaux  
Les assurances « Umbrella »  
Solutions de suivi et de coordination des assurances à l'étranger

## CONDITIONS DE FORMATION

Formation inter entreprises  
Nombre de stagiaires : de 5 à 10  
Remise aux stagiaires d'un livret de formation  
Alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratiques et de travail en groupe

Accompagnement des stagiaires

## PROFIL DES INTERVENANTS

Intervenant professionnel  
Titulaire du Master de l'Ecole Nationale d'Assurances, notre formateur pratique l'assurance IARD à différents niveaux de responsabilité depuis plus de 20 ans. Il a créé des référentiels de gestion des risques des entreprises, élaboré le manuel des méthodes des filiales étrangères de Gras Savoye et rédigé plusieurs intercalaires d'assurances de Dommages aux Biens et de Responsabilité Civile. Il forme des collaborateurs de sociétés du secteur depuis 2006 dans les domaines de l'assurance IARD des entreprises.

## VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Cécile SERGEANT  
Conseillère en Formation  
cecile.sergeant@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
06 72 71 83 94